

Prospective

Chacun fait un plan informatique, avant il était de 5 ans, 'cette année je l'ai réduit à 3 ans, en l'assortissant d'un budget. Ceci étant, cela m'a évité de réfléchir trop sur la prospective informatique à long terme, c'est-à-dire : dans dix ans. Que deviendra l'informatique ? Cette réflexion a-t-elle un intérêt? Je ne sais s'il y a des gens qui réfléchissent à ces problèmes-là, moi j'ai très peu d'idées précises, j'ai simplement l'idée d'un vague futurisme, de la prospective" en quelques mots. Est-ce qu'il serait valable de discuter de ces problèmes entre nous pour avoir d'autres éclairages?

S'il y avait des volontaires et surtout des gens compétents, j'assisterais volontiers à leurs exposés.

Nous-mêmes nous sommes en pleine phase de réflexion, mais j'aimerais que les autres membres te répondent. Est-ce qu'il y a d'autres utilisateurs qui se posent le même problème?

On se le pose d'autant plus qu'on réduit nous aussi les durées des plans à long terme. J'avoue que je participerais **Volontiers à une telle recherche.**

On peut craindre qu'il y ait beaucoup plus de collecteurs que de donneurs d'information.

On peut peut-être aussi y faire participer des spécialistes d'I.B.M. et d'UNIVAC qui ont certainement des idées là-dessus. On a eu une fois une réunion avec I.B.M. dans laquelle ils nous ont exposé quelques idées sur du hard-potential •

a)

Tu rejoins l'idée qui a été présentée par, les Ciments Lafarge et qui était la recherche éventuelle des compétences externes.

J'exprimais, dans ma lettre, plutôt un souci d'ouverture vers l'extérieur. Vous avez dit que le CIGREF restait un club fermé, mais il ne faudrait pas qu'il ait des problèmes de consanguinité; aussi je crois qu'il faudrait des ouvertures vers l'extérieur, que l'on fasse venir de l'extérieur des experts à l'occasion de la discussion de certains thèmes.

IBM. vient de faire une enquête de prospective et certains d'entre nous ont du être les victimes des enquêteurs, On peut lui en demander les résultats avec un exposé sur ces problèmes d'avenir, en échange de la collaboration que certains utilisateurs lui ont apportée.

Est-ce que d'autres utilisateurs s'intéressent à ce problème?

Dans le domaine des télécommunications il devrait y avoir d'autres idées a mettre en commun marne avec les constructeurs.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés nous obligent à avoir une vue à 5 ans, car nous ne savons pas tous les résoudre dans un délai inférieur à 5 ans.

Dans le secteur bancaire, les Américains les premiers ont lancé l'idée de "shekness Society" qui les amenèrent à réfléchir très profondément sur ce qui pourrait être fait d'ici la fin de la décennie. Nous sommes engagés dans des projets à long terme qui nous amènent jusqu'aux années 1980₁ sans savoir exactement ce que nous ferons .• alors que nos plans raisonnent ju.squ'en 1976.

On peut se baser peut-être sur ce qui existe ou devrait exister dans les deux ou trois ans mais, on est bien obligé de faire des projets jusqu'en 1980 pour les applications mises en service maintenant. Il faudra bien qu'elles durent cinq ou six ans. Mais il faudrait aussi s'interroger sur les bouleversements où du moins l'évolution rapide qu'il 'peut y avoir en matière de software et hardware.

Dans le secteur bancaire nous avons procédé, l'année dernière, d'une façon plus ou moins formelle à. une réflexion sur ce genre de problème. Aux U.S.A., j'ai eu personnellement des entretiens avec des experts qui avaient étudié différents secteurs de l'économie.

A leurs avis, les 3 secteurs les plus intéressés par cette prospective sont la banque, la distribution et l'administration.

.../...

b)

A ce point de vue, il est beaucoup plus difficile de prévoir ce que seront les études, les phases, les délais de mise au point des nouveautés, parce que les constructeurs ne sont pas disposés à en faire part.

Je voudrais parler du problème du langage, parce qu'il nous préoccupe beaucoup. On a fait, au groupe DROUOT de gros investissements en matière de systèmes, maintenant on se dit que nos systèmes vieillissent, ainsi que les fichiers, et devant la masse de ce qui a été fait, on est un peu inquiet à l'idée de tout ce qu'il faudra refaire un jour.

On se dit que peut-être un langage miracle nous permettrait ces reprises dans de bonnes conditions, ce serait la solution à bien des problèmes. Je pense que ces problèmes-là viennent de la masse des applications qui sont maintenant réalisées dans nos sociétés et des points de blocage qui en résultent. Comment débloquent les systèmes actuellement réalisés? Est-ce qu'un jour il y aura un moyen simple de tout reprendre ?

Il serait intéressant qu'un jour on essaie de raisonner sur ces problèmes, mais dès maintenant on peut prévoir, à peu de chose près et à condition d'avoir les moyens d'interroger un certain nombre de constructeurs, le matériel qui sortira d'ici 1977. Cela veut dire pour nous des réalisations mises en œuvre en 1978 au plus tôt. Ainsi nos applications sont figées jusqu'en 1980

Maintenant nous aimerions réfléchir sur ce que seront les modifications du matériel en 1985, du moins dans les secteurs où cette réflexion est obligatoire.

On arrive à voir clair jusqu'en 1980 et même certains pensent que les progrès du hardware seront figés pour plus longtemps encore, sauf nouveautés dans d'autres domaines.

Par contre, le niveau software risque de poser beaucoup plus de questions et je pense qu'il serait intéressant d'avoir une discussion plus au fond sur ce sujet. Nous le notons.

4.4 Time-sharing

J'avais une autre question à vous présenter. Quel est le développement du Time-sharing dans nos entreprises? Est-ce que certaines pensent l'utiliser pour se lancer dans ce qu'on appelle le « Management Information System » ?

C'est une question que je me pose, car d'ici 1978 et à la suite d'essais internes à Air-France, je vais certainement être obligé

de faire du Time-sharing sur les fichiers, en tant qu'outil d'aide à la décision.

Un tel sujet a-t-il de l'intérêt pour une entreprise ? Que faut-il faire ? Quand ? Comment ?

Il recouvre des notions d'information, de décision et d'organisation à différents niveaux.

Quelles sont les entreprises qui seraient intéressées par ce thème, qui déborde d'ailleurs sur des problèmes techniques et en particulier sur le groupe téléprocessing ?

Il n'y a pas de difficultés apparentes de ce dernier côté.

C'est facile, tant qu'on n'utilise pas le même fichier pour la mise à jour et les interrogations ; en effet cela pose, dans le cas contraire, des problèmes de gestion de messages, de priorités d'accès qui sont difficiles à résoudre.

Nous croyons savoir le faire.

Nous, nous ne le savons pas encore et il m'intéresserait de connaître votre solution.

On sait le faire globalement~ ou plutôt on saura le faire avec certaines précautions.

Ce sont ces précautions qui formeraient un très beau sujet d'échange entre nous (en particulier au niveau gestion de messages) •

Votre question, C'est surtout "quoi faire ?", « comment le faire ?" on s'en arrangera. On arrivera bien à s'en sortir, mais le "quoi faire", est plus angoissant.

C'est tout le traitement de l'information dans nos sociétés, et cette question incombe à l'Informatique.

Ce n'est plus seulement "quoi faire" mais surtout pour qui le faire ? ». On entre dans des problèmes qui, probablement, ne peuvent être abordés que par des cas concrets, car tout organisme a ses spécificités, ses structures.

C'est très vrai, mais en ce qui concerne les deux problèmes soulevés par M. Becker, je pense que nous pourrions en discuter après avoir eu 2 ou 3 exposés sur la politique informatique de nos entreprises.

... / ...

... * ...

Je dirais, moi aussi, qu'on peut espérer savoir "quoi faire" quand on saura "comment le faire". Par contre la question « pour qui ? » pose des problèmes.

Je demanderai à la Direction générale de répondre au "pourquoi ?".

Pas seulement à la Direction générale.

En effet, je pense aux différents niveaux de direction.

On retrouve alors des problèmes de durée de vie. Pourrais-tu nous faire parvenir tes autres idées et si d'autres nous en adressent, une synthèse sera préparée? Ensuite on demandera aux membres s'ils sont prêts à participer à une telle étude. La réaction, devant les thèmes généraux que tu proposes, et à la suite de l'expérience du groupe Organisation, dont tu as été un membre assidu, est qu'il est assez difficile de concrétiser des problèmes un peu philosophiques d'où, parfois, un certain désenchantement.

Je ne me plaçais pas au niveau de la seule technique informatique qui, certes, a son importance, mais sur le plan de la philosophie de la direction, (outils de direction, et orientations du traitement de l'information dans l'entreprise). Il existe toujours ce problème dominant et il faut 'y revenir. On n'en tirera peut-être rien, mais on verra alors que les autres ne sont pas plus avancés que nous.

... / ...

L'audit a donc été confié à un cabinet extérieur et je peux faire trois ou quatre remarques :

La première remarque est qu'il faut, comme dans le domaine de la comptabilité, faire admettre l'idée que toute activité peut donner lieu à audit et vérification. Les comptables sont des gens qui, par définition, acceptent la censure extérieure des commissaires aux comptes. Dans le domaine de l'Informatique il faut que les informaticiens soient animés du même esprit de transparence et ne considèrent pas que le fait de poser des questions corresponde à une intrusion inadmissible dans un domaine ésotérique.

La deuxième remarque est, que la qualité de l'audit est liée, et c'est une banalité, à la qualité des auditeurs. A cet égard je dirai que cette qualité n'est pas forcément la plus répandue or toute la richesse de l'analyse découle de la valeur d'un homme qui vient de l'extérieur. Je pense qu'il y a à l'intérieur des membres du CIGREF des compétences spécifiques qui rivaliseraient favorablement avec les compétences des cabinets extérieurs.

La troisième remarque est qu'il faut définir des points très précis à auditer, comme en matière comptable, car si le champ est trop large, on perd on finesse d'analyse: la surface se développe au détriment de l'approfondissement.

La quatrième remarque est, que l'audit reste une tâche immense même à l'intérieur d'un champ rétréci, (c'était une idée qui avait été échangée par les membres du groupe) même s'il ne s'agit que d'applications ou de programmes d'utilisations ponctuelles. Dans un système ou dans une application avec de nombreuses ramifications, un audit, même long, n'arrive pas forcément à prendre en compte la totalité des problèmes pour déboucher sur un jugement de valeur.

Voilà les quatre remarques et les commentaires que je pouvais faire sur ce sujet. Cependant, je ne suis pas certain de répondre exactement à votre question.

M. le Président. - Le groupe Audit poursuivra ses travaux, mais je voulais signaler que nous avons beaucoup hésité à le mettre sur pied et je crois que votre réaction d'utilisateur était intéressante. J'aimerais savoir si d'autres membres pensent comme vous?

M. LATTY - Un autre commentaire : pour qui et pourquoi fait-on un audit? Pour qui : c'est quelque fois défensif ou préparatoire à d'autres audits. Mais surtout, pourquoi? C'est pour améliorer les choses; il faut donc passer 'du constat ou des recommandations à la mise en œuvre, et ce n'est pas forcément simple. Je pense qu'un "révélateur" extérieur peut faire beaucoup avancer les choses et je rejoins ici les commentaires sur la qualité des hommes.

M. le Président.- Est-ce qu'il y a d'autres expériences d'audit?

M. ECHARD.- En ce qui concerne la S.N.C.F. nous avons senti plus ou moins le besoin d'audit et nous venons d'en confier 'un a un cabinet privé dont nous avons été très satisfait. Il y a eu trois semaines d'audit, le rapport vient de nous parvenir, il donne une suite d'actions, de recommandations qui, en gros, recourent nos préoccupations internes et même nos souhaits mais, de plus, les valorisent vis à vis de la direction générale.

M. le Président.- Vous serait-il possible d'envoyer au groupe Audit un représentant de la S.C.N.F. ?

M. ECHARD - Cela avait été envisagé. Monsieur Dreyfus, l'ingénieur Général que je représente ne l'avait pas souhaité, à l'époque, étant donné que nous sommes un service nouveau en train de se structurer, et nous ne pouvions participer à ce groupe Audit qui envisageait alors uniquement l'audit interentreprises.

M. le Président.- Le groupe a largement étendu sa mission. Il compte définir les points à auditer, les différentes méthodes et échanger les expériences sur les audits extérieurs; je crois que les expériences de ceux qui sont satisfaits nous seraient utiles.

M. ECHARD.- Nous pouvons donner des résultats sur les méthodes utilisées par ce cabinet.

M. LATTY. - Il faudrait savoir si on ne pourrait pas, avec certains aménagements ou certaines censures, diffuser entre nous certains fragments de ces rapports. Je crois que c'est le texte même de ce qui est dit qui a valeur de réflexion comparative plus que le sentiment que l'on en tire. En ce qui nous concerne, je ne verrais pas d'obstacles à ce que des fragments nombreux de ce rapport puissent être communiqués si cela intéresse tel ou tel membre.

M. le Président.- C'est la réponse que j'attendais. Il a aussi un autre sujet qui serait intéressant et qui concerne les outils tant hardware que software, de mesure des performances de l'ordinateur.

Je crois qu'il serait bon de faire un tour d'horizon de tous les problèmes que pose l'audit. Si vous avez effectué un audit interne, M. ECHARD, votre expérience nous serait précieuse.

M. ECHARD.- En ce qui nous concerne, je ne pense pas qu'on puisse communiquer ce rapport qui a un caractère trop secret. Le cabinet nous a demandé de poser cinq questions et n'a pas orienté l'audit sur l'activité générale de tous nos centres informatiques mais uniquement, 'en fonction des questions posées.

M. le Président.- Nous-mêmes avons fait faire un audit par I.B.N. et nous serions heureux de mettre les résultats à votre disposition.

4.6 Journées internationales

M. le Président.- M. Grosmangin, vous m'avez proposé par écrit, l'organisation de journées d'un niveau que je qualifierai d'international. Est-ce que vous voulez exploiter les thèmes auxquels vous pensiez et que l'on pourrait aborder dans ces journées d'information?

M. GROSMANGIN.- L'un des sujets était de savoir ce qu'on nous prépare dans le domaine du hardware, pour les dix ans à venir. C'est peut-être un sujet bien ambitieux, mais des journées faisant le point sur les banques de données, par exemple, seraient intéressantes. Mais je crois alors qu'il faudrait faire appel, à titre onéreux si 'nécessaire, à des experts complètement extérieurs au CIGREF, et même étrangers.

4.7 Simplification des relations entreprises administration

M. le Président.- Sur les projets de l'administration française, sur les banques de données, nous pourrions organiser quelque chose, un certain nombre d'entre nous ayant en effet coopérer à de telles opérations.

4.71 Rappel de la position de Peugeot

M. AYMONIER.- M. Schulz a envoyé une lettre et je crois qu'il a fait deux suggestions: l'une consistait à maintenir au CIGREF des structures administratives légères, l'autre insistait sur la poursuite de la recherche d'une simplification dans les relations avec les administrations, afin que leurs grands projets soient mieux adaptés aux entreprises.

Pour reprendre ce que disait M. Barraud tout à l'heure, je pense qu'une des caractéristiques originales des statuts du CIGRIDF par rapport aux autres associations auxquelles nous pouvons participer par ailleurs, est précisément ce désir de rechercher avec les administrations des formules de simplification.

4.72 Interventions préventives auprès de l'administration

M. AYMONIER - A l'expérience, les travaux du groupe de M. Baulac montrent que finalement on a peut-être plus de facilité à obtenir localement et ponctuellement des aménagements avec l'Administration, que dans ml cadre très général.

Par contre, nous nous posons la question de savoir s'il existe un moyen d'interventions préventives (est-ce que la Délégation à l'Informatique serait un bon canal ? je n'en sais rien) pour obtenir que l'on fasse des règlements nouveaux, autant que faire se peut, adaptés à des traitements informatiques.

Je vais prendre un exemple très simple, celui de l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise. Ce problème a bénéficié d'un règlement qui est absolument infernal à appliquer, dans des sociétés qui ont 45 établissements, ce qui est notre cas, et lorsque ces établissements ont chacun une autonomie administrative, En respectant non pas la lettre, mais l'esprit de la loi, on aurait pu trouver quelque chose de nettement plus simple.

Nous nous demandons s'il n'y a pas un moyen préventif, dirons-nous, beaucoup plus que curatif pour obtenir des règlements un peu mieux adaptés à des traitements informatiques modernes.

M. le Président. - M. Baulac peut-il nous dire quelques mots ?

M. BAULAC - Je ne peux que m'associer à ce que vient de dire M. Aymonier. Un autre exemple a été celui de la loi sur la formation continue, pour laquelle nous sommes intervenus à temps, mais sans grand succès.

M. le Président. - Vous parliez de la Délégation à l'Informatique ; cela fait six ans que ce problème est posé à la Délégation, mais il ne semble pas l'avoir beaucoup passionnée. H. Chaban-Delmas alors premier Ministre, avait créé deux journées d'études à propos de la simplification des Relations Entreprises-Administration, auxquelles la Délégation à l'Informatique s'était associée. Il en est résulté cette commission de liaison qu'anime M. Ripoche qui a publié un bulletin de victoire avec de très nombreuses modifications dont 99% ne portent que sur la forme du texte.

Ceci dit, quand on fait le point après de nombreuses années, on s'aperçoit que des actions à l'échelle locale permettent quand même d'avancer. Je crois que le fait que nous soyons connus, quo M. Ripoche ait souvent demandé l'avis de M. Baulao et nous considère comme un bon test, permet, je ne dis pas de changer beaucoup de choses, mais peut-être d'éviter des erreurs.

Lorsque nous avons vu Monsieur le Ministre des P.T.T. nous lui avons demandé qu'un problème aussi important pour l'Informatique que celui de l'introduction du code postal, puisse être étudié à l'avance avec les utilisateurs et nous lui avons rappelé l'existence du CIGREF.

Nous sommes encore jeunes et il aurait peut-être été bon de

Nous sommes encore jeunes et il aurait peut-être été bon de se faire connaître davantage, mais je crois que les intéressés, par différentes personnes que l'on a pu contacter, commencent à nous connaître. Il faut être vigilant et penser que ce travail de fourmi, parfois un peu décourageant, permettra de rattraper plus d'erreurs qu'il ne s'en crée.

4.73 Commission sur la Comptabilité Informatique

M. SAVEROT.- M. Doppler a dû vous en parler lors de la réunion du Conseil, et je voudrais évoquer à nouveau des problèmes liant la comptabilité et l'informatique. M. le Ministre des Finances a créé une commission qui regroupe un certain nombre de hauts personnages, conseillers d'Etat, experts judiciaires, avocats, etc. qui discutent tous des conditions dans lesquelles on pourra faire effectivement de la comptabilité avec l'informatique et lui donner la même valeur que celle que l'on accorde à la comptabilité à la plume d'oie.

A cette commission, le C.N.P.F. est représenté. Mais son seul représentant est M. Doppler qui trouve cette représentation trop faible. Le poids des grandes entreprises est insuffisant au niveau de cette commission qui est inondée d'experts comptables, et de gens, qui réclament des justificatifs écrits pour toute opération. Ils admettent tout juste l'existence de microfilms comme moyen de preuve. Cette commission va "pondre" un règlement qui sortira dans deux ans, et dont le caractère impératif risque d'être contraignant. Je me demande dans quelle mesure le CIGREF ne pourrait pas, soit par l'intermédiaire du Conseil, soit par celui du groupe Relations, avec l'Administration, apporter une présence plus importante dans cette commission, de façon à arrêter un certain nombre de choses complètement farfelues et à faire valoir certaines réformes utiles pour nous.

M. le Président.- D'autant plus, qu'en la personne de M. Syries que je connais bien, on peut trouver quelques appuis.

M. SAVEROT.- Oui, il les malmène déjà mais il n'est pas sûr de pouvoir faire aboutir ses vues, car chacun présente ses remarques, puis, un tronc commun est construit avec le poids relatif des propositions présentées. Il est probable que le Conseil d'Etat aura plus de poids que M. Syries.

M. le Président.- C'est exact.

M. AVEROT.- Je pensais que, parmi les exposés envisagés, on pourrait peut-être inviter M. Syries à faire le point de cette question et lui dire "si vous voulez une aide, une participation plus importante des entreprises, cela peut se faire"; Il serait très content parce qu'il se sent tout seul dans cette affaire pour lutter contre les experts

... / ...

.....

comptables qui demandent dix ans de papiers et de preuves sur papiers. Il va falloir créer un musée d'ordinateurs de programmes, et de dossiers pour respecter ces règles.

M. le Président.- On pourrait effectivement demander à M. Syries de venir. Ma seule préoccupation est de savoir s'il y aura un nombre suffisant des membres du CIGREF intéressés par cet exposé. Je demanderai à notre secrétaire de faire le tour de ceux qui sont intéressés. M. Syries acceptera certainement de venir.

M. BENASSOULI.- Je voudrais ajouter que j'ni participé à la Commission des programmes de l'AFCEC l'année dernière où l'on a organisé un congrès avec 'les experts comptables. On a travaillé avec eux uniquement sur ces problèmes de comptabilité informatique. Ils ont alors publié un ouvrage valable, et nos discussions ont été intéressantes. Je crois que c'est important et j'appuierai ce qu'a dit M. Saverot.

M. le Président.- D'autant plus que maintenant il y en a qui sont plus ouverts à l'informatique.

M. SAVEROT.- Il existe une philosophie assez libérale américaine et anglaise en matière de comptabilité informatique, alors qu'en France on en élabore une trop stricte.

Méthode de programmation (Warnier)

M. ALBA.- J'ai une question très terre à terre à vous poser, à laquelle il se peut que les travaux antérieurs du CIGREF aient déjà répondu. Il s'agit des méthodes de programmation.

Il y a des programmeurs qui sont frais émoulus des écoles et d'autres qui ont blanchi sous le harnais. Il se produit des conflits internes dans les entreprises. On se rend compte que tout cela tient à la façon dont les gens ont appris à programmer. Actuellement certains semblent très attachés à la méthode WARNIER.

Je voudrais savoir ce que pense l'assistance de l'utilisation de cette méthode. Actuellement des gens apprennent cette méthode. Si elle est bonne il faut s'y mettre, sinon nous aurons rapidement des problèmes dans nos entreprises. Il se peut que le CIGREF ait déjà répondu à, cette question ?

M. BENASSOULI.- Elle est prise en charge par le groupe Analyse Programmation de M. Dunhil. Il y aura probablement un exposé sur la méthode Warnier à l'automne, et d'autres suivront.

M. ALBA.- Tous les ans il y a sur le marché plusieurs centaines de jeunes formés avec Warnier. Le problème existe déjà, autrement

dit n'attendons pas d'être submergés par la masse.

M. le Président.- Page 29 de notre rapport d'activité on voit effectivement que ce problème est étudié.

M. ALBA.- L'Education Nationale va très vite actuellement. Ce n'est pas une critique, c'est un constat.

M. le Président.- Je souhaiterais beaucoup qu'il y ait un représenté de E.R.A.P.- S.N.P.A. au groupe Analyse Programmation.

M. ALBA - Il Y en aura un.

M. le Président.- Quelles sont les autres questions sur lesquelles vous auriez encore des idées et dont nous pourrions discuter afin d'éclairer les membres du Bureau? Est-ce qu'il y a des problèmes qui concernent plus particulièrement les présidents des groupes ? Je profite de l'occasion pour les remercier du travail qu'ils ont fait:

4.9 Envoi du contrat "hard" à C.I.I.- Siemens

M. ITARD.- En ce qui concerne les relations avec les constructeurs, je pense qu'avec I.B.M. ou Honeywell Bull notre action est difficile parce que leur base principale est américaine. Par contre, il y a une société qui vient de se créer et qui résulte de la fusion C.L.I Siemens. Ce serait peut-être l'occasion d'avoir un rôle positif dans la définition de leurs contrats.

M. le Président.- En ce qui concerne Honeywell Bull, je crois qu'ils ont une base française non négligeable, on peut donc avoir une action. Mais y-a-t-il un parc de matériel Honeywell Bull assez important parmi les membres du CIGREF ?

Mme TOURNAUD - Il se développe (exemple la R.A. T. P.)

M. le Président.- Je suis convaincu que l'on pourrait avoir une action très directe car l'équipe française est très attentive et très dynamique. Je signale en particulier que toute la politique des terminaux t que ce soit software ou hardware, a été confiée, au sein de Honeywell-Bull, à l'équipe française.

M. ITARD.- Je pense qu'au point de vue politique commerciale, une action relativement rapide sur C.LL pourrait être intéressante étant donné que Siemens avait des contrats types et que C.I.I. en avait aussi. Ils vont sortir un nouveau type de contrat, c'est peut-être le moment opportun d'en discuter.

M. le Président.- Nos contrats types ont été envoyés à Honeywell Bull et nous avons reçu une réponse prudente pour le moment. Est-ce que le parc des matériels C.I.I. est très important parmi les membres du CIGREF ? Les entreprises ont-elles, jusqu'à présent, résisté ?

M. ECHARD. - Nous en avons.

M. HENRY.- Nous en avons en commande.

M. ITARD.- Il ne faut pas oublier le parc Siemens.

M. le Président.- Je crois que l'idée est intéressante et qu'il faudrait que l'on envoie ces contrats à tous les constructeurs pour connaître leurs réactions; en effet, si on obtient des réponses plus favorables, il ne sera pas mauvais de laisser filtrer à l'extérieur que certains constructeurs sont plus coopératifs que d'autres. Ce serait donc une bonne chose que de transmettre le contrat-type aux différents constructeurs en enlevant, au besoin, ce qui est trop spécifique à I.B.M.

M. ECHARD.- Univac en particulier.

M. le Président.- Je vous remercie. Il existe, en effet, un parc Univac non négligeable parmi les membres du CIGREF.

M. SAVEROT.- On avait mené parallèlement à l'étude du contrat - type hardware, l'étude d'un contrat-type software, et celle des contrats avec les S.C.I. Le rythme d'une réunion tous les mois faisait que chacun des problèmes n'avancait pas très vite. On risquait de se faire déborder par les événements. Si I.B.M. modifie ses contrats, les nôtres ne sont plus à jour, aussi je crois qu'il faut se focaliser un peu plus, et limiter nettement le champ d'action parce qu'on ne peut pas se réunir plus d'une fois par mois.

De plus, il faut soumettre ces textes aux contentieux des sociétés, examen assez long qui nous avait amené à changer d'étude, en nous disant "pendant que les experts vont se pencher sur notre texte on fera autre chose", mais maintenant on est arrivé à un carrefour.

M. le Président.-Je pense que le contrat sur les sociétés de services va sortir bientôt, et qu'ensuite il sera intéressant d'aborder le "Plug to Plug"

4.10 Support d'informations

M. EOGGIO.- Il y a deux questions qu'il serait intéressant d'aborder, l'avenir des supports d'information à l'entrée et à la sortie

M. le Président. - Ce sont deux problèmes très importants pour l'avenir de nos systèmes.

M. BOGGIO. - Quelle commission pourrait les traiter?

M. le Président. - C'est un problème qui nous préoccupe beaucoup (lectures automatiques, saisies de données sur multiclaviers). Nous le notons. C'est un thème qui n'a pas été tellement proposé. Le groupe téléprocessing avait envisagé de mettre à l'étude la saisie, mais je crois qu'il n'y a pas eu de rapport technique.

101. BENASSOULI. - C'est un problème technique qui a été abordé on s'intéressant au dialogue entre rédacteurs, opérateurs et l'ordinateur. Il ne suffit pas d'avoir des terminaux pour trouver le bon dialogue, ce serait trop facile. C'est plutôt les problèmes de software qui préoccupent les membres du groupe et ils sont à l'heure actuelle en pleine évolution.

M. le Président. - Le problème posé est celui de la philosophie de l'organisation des systèmes informatiques dans les entreprises, car c'est une matière extrêmement évolutive.

M. BENASSOULI - C'est aussi une des préoccupations du groupe.

M. le Président. - Nous notons ce sujet et je vous demande de bien vouloir l'explicitier dans une petite note.

v - CONCLUSION

Je crois que nos discussions prouvent que ce ne sont pas tellement les sujets qui nous manquent; ce qu'il nous faut c'est trouver ceux qui arrivent au bon moment et permettent de mobiliser les énergies disponibles en les utilisant au mieux. Je crois qu'il est nécessaire de résister à la tentation de créer trop de groupes qui n'aboutiraient pas. L'intérêt de tous les sujets proposés prouve bien que notre club est utile. C'est une des conclusions que j'en tirerai.

Pour la rentrée, un certain nombre de thèmes avait été retenus. Deux ou trois s'y sont ajoutés aujourd'hui et il faudra voir dans quelle mesure nous pourrions trouver un animateur pour chacun d'eux.

Je pense que les premières réunions d'information que nous essaierons d'organiser d'ici le début 1974 permettront de focaliser, sur des problèmes précis les thèmes nouveaux évoqués aujourd'hui.

Il me reste à remercier tous ceux qui travaillent dans les groupes et ceux qui les animent et à vous dire à bientôt puisque les nouvelles structures que nous avons adoptées nous permettront de nous retrouver plus souvent. Merci à tous.